



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du samedi 17 février 2018 à 9 heures

* * * * *

Membres présents : Jocelyne BOUVARD, Annie DAVID, Agnès TREUVEY, Madeleine GERMAIN, Martine MOYNE BRESSAND, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Gabriel SABELLI, Jean-Pierre BRAVI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Pierre MARMONT, Bernard CHEVILLOTTE, Jean-Claude VEYRET.

MOT DE LA PRESIDENTE :

« Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de votre présence et d'avoir bien voulu vous déplacer afin que cette réunion se tienne à LAGNIEU. Merci également à Sylvain CROLLARD de nous recevoir au siège de la Boule Bugeysienne. Suite à la réunion Comité du 06 janvier, j'ai transmis un rapport d'incident au Président du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes, car nous ne pouvons pas supporter plus longtemps l'attitude agressive et complètement déplacée de Georges MALLET vis-à-vis de plusieurs d'entre nous. »

APPROBATION du PV de la REUNION du 06 janvier 2018 :

Georges dit que les propos indiqués sont erronés. Il a dit : « Gardes ta main pour un autre usage » et non pas « gardes ta main pour d'autres personnages »..

LECTURE DU COURRIER POSTAL :

- Club de ST NIZIER-LE-BOUCHOUX : candidature pour l'organisation du Championnat Triplettes Promotion (1^{er} choix) ou Championnat Doublettes Mixtes (2^{ème} choix) en 2019 ;
- Compte rendu de la séance de médiation du 19 janvier 2018 au Comité entre la FFPJP, Georges MALLET & Frédéric VANET. M. MALLET n'a pas assisté à cette médiation (CR diffusé à tous les membres du Comité). Pour rappel, Frédéric VANET a été réintégré et titularisé en tant qu'arbitre départemental suite à l'audience de conciliation qui s'est tenue au CNOSF le 14 décembre 2017. Il s'engage à participer aux réunions de formation dans un but de perfectionnement. Ces 2 points ont été entérinés par le Comité directeur lors de la réunion du 06 janvier 2018 (oubli de mentionner ceci dans le CR de la réunion du 06 janvier 2018 ;
- Club d'OYONNAX : contrat d'organisation signé pour le Championnat Triplettes Vétérans (1ex renvoyé) ;
- Vœux d'Hélène CEDILEAU, Vice-présidente du Conseil Départemental ;
- Club de REPLONGES : contrat d'organisation signé pour le Championnat Doublettes Vétérans (1ex renvoyé)
- Club de PERONNAS : contrat d'organisation signé pour le Championnat Triplettes Promotion (1ex renvoyé)
- J.C. VEYRET : déçu par l'attitude de Georges MALLET et nous assure de son soutien ;
- CDOS : convocation à l'Assemblée Générale le 09 mars 2018. Jocelyne représentera le Comité ;
- Amicale Boule du Tiret : déclaration d'un nouveau club sur le secteur 3
- Création du club : pétanque suranaise N° 1012 sur le secteur 1
- Demande de licences.

LECTURE DES MAILS RECUS :

- Alain ORTHALA, Trésorier du Comité Régional : facture des mutations externes 2017 (transmis à Mado) ;
- Alain ORTHALA, Trésorier du Comité Régional : facture de la Formation de Discipline du 11/11/2017 ;
- FFPJP : projet de calendrier unique 2019 ;
- Convocation de Thomas GONTHIER à l'examen d'Arbitre de Ligue le 21/01/2018 à VOIRON ;
- J.Yves PERONNET : Parcours de Performance Fédéral validé par la Directrice des Sports ;
- DTN Marseille : diplômes et bâches concernant la labellisation des écoles de pétanque de notre Comité ramenés du Congrès National ;
- J.P. CARTIER : documents utiles pour l'organisation du 32^{ème} Mini Bol d'Or Féminin à OYONNAX ;
- CDOS : demande de subvention 2018 au Conseil départemental à déposer au plus tard le 22/01/2018 ;

- J.P. CARTIER : fiche d'inscription pour le Mini Bol d'Or Féminin Rhône-Alpes ;
- Pascal CHIRAND : fiche à remplir pour le contrat d'objectif du Comité Régional ;
- Roger THOMET : réservation de chambres pour le Congrès National 2019 à TROYES et pour les Championnats de France 2019 ;
- Secteur Annecien de Pétanque : dossier complet d'inscription du 10^{ème} International Jeunes de Pétanque d'ANNECY, qui aura lieu les 24 & 25 février 2018 ;
- Loïc RIPERT : proposition de projet de partenariat entre la Pétanque Burgienne et un club de pétanque suédois, avec le soutien du Comité en termes de communication et de promotion ;
- P. GRIGNON : rectificatif du corrigé de l'examen jeu provençal pour un arbitre départemental ;
- FFPJP : Règlement disciplinaire 2018 et code de discipline et sanctions modifiés suite au Congrès de MENDE ;
- Christophe ARSAC : carnet de bord équipe technique départementale à compléter et à renvoyer (transmis à Jean-Claude) ;
- P. GRIGNON : Arbitres pour concours nationaux et fichier Powerpoint pour formation d'arbitre départemental ou régional (transmis aux membres du CD) ;
- FFPJP : Règlement Administratif et Sportif 2018, et Règlement des Championnats de France 2018 (transmis aux membres du CD) ;
- JP CARTIER : Répartition des équipes Jeunes à qualifier pour les Championnats Régionaux Triplette et Doublette (transmis à Jean-Claude) ;
- René EVRARD : Nouveau manuel Gestion Concours, version 2018.1.3 (diffusé aux membres du CD + clubs) ;
- Agnès TREUVEY : Attestation suite au comportement de Georges MALLET lors de la réunion Comité du 06 janvier 2018 ;
- Valérie BERTRAND : Compte rendu de l'AG du Comité Régional du 02/12/2017 à CHAMBERY (transmis aux membres du CD) ;
- FFPJP : Nouvelle édition de la Coupe de France 2018/2019, avec le nombre d'équipes à qualifier, le calendrier des rencontres et le règlement (transmis à Roselyne) ;
- Madeleine GERMAIN : Courrier suite au comportement de Georges MALLET lors de la réunion Comité du 06 janvier 2018 ;
- J.P. MARMONT : Mail par rapport au comportement de Georges MALLET lors de la réunion Comité du 06 janvier 2018 ;
- FFPJP : Mise à jour des règlements du CNC pour 2018 ;
- Claude STIRMEL : Réception licences et autres informations ;
- Martine MOYNE-BRESSAND : Attestation suite au comportement de Georges MALLET lors de la réunion Comité du 06 janvier 2018 ;
- Evelyne CHAPILLON, secrétaire de la CNA : transmettre le nombre d'arbitres de notre département ;
- FFPJP : Communiqué sur la tenue vestimentaire ;
- FFPJP : Résultats du 4^{ème} tour de zone et tirage au sort des groupes pour les 1/16^{ème} de finale de la Coupe de France ;
- Christophe ARSAC : Rapport d'activité ;
- Xavier GRANDE : PONT-DE-VAUX qualifié pour les 1/16^{ème}, voire les 1/8^{ème} de finale de la Coupe de France des Clubs ;
- J.Pierre IANNARELLI : Répertoire médical national ;
- FFPJP : Réservation de véhicules chez SIXT -> tarifs négociés ;
- FFPJP : Documents MMA 2018 ;
- P. CHALANCON : Questionnaire à faire remplir (avec des photos) par les personnes choisies par le Comité (G. SABELLI) ;
- Claude STIRMEL : Résumé du certificat médical en ligne sur le site www.ffpjp.org/portail ;
- CDOS : Formation « Trésorerie et Vie Associatives » les 02 et 16 mars 2018 à NANTUA ;
- Frédéric DELAUNE : Thomas GONTHIER a réussi l'épreuve écrite de l'examen d'arbitre de Ligue. Il passera la pratique le dimanche 20 mai à BOURG ST MAURICE ;
- Christophe ARSAC : Recensement du nombre d'équipes engagées en CDC pour 2018 ;
- CDOS : Action « Journée des Femmes » le lundi 05 mars 2018 ;
- Club de MARBOZ : candidature pour l'organisation du Championnat Triplettes Provençal en 2019. OK

DELEGATIONS & REPRESENTATIONS :

Les 12 & 13 janvier 2018, Jocelyne, Madeleine et moi-même avons assisté au Congrès National à MENDE. Ouverture émouvante de Joseph CANTARELLI suite à la maladie de Michel DESBOIS.

Je laisse la parole à Jocelyne pour un compte rendu plus détaillé ;
Plusieurs points changent concernant les délais d'instruction de la commission de discipline.
Pôle administratif, refonte des textes et vote à l'Assemblée pour la création du poste de vice président délégué
Mutations : sont acceptées du 01.01.2018 au 31.12.2018, mais pour une seule
Point financier : acompte licences ramené à 70% vs 80% actuellement au 28.02.2018, envoi des fiches financières pour le 10.10.2018
Etude du calendrier unique en cours
Handicap/sport adapté : organisation des jeux européens par la FFSA à Paris avec démonstration pétanque.
Formation arbitrage par P. Grignon
Une convocation sera obligatoire pour demander un arbitre d'un autre département
Le comite régional AURA se classe 2^{ème} en effectif au niveau national derrière l'OCCITANIE

COMPOSITION DES COMMISSIONS :

On peut se demander si Sylvie REBUT reste dans la Commission Electorale. Un appel de candidature sera envoyé à tous les clubs.

TABLE DE MARQUE & DELEGATIONS des CHAMPIONNATS 2018 :

Les tableaux de délégation et table de marque ont été modifiés.

BOL D'OR FEMININ de la LIGUE en 2018 :

Le bouldrome est réservé aux joueuses tout le week-end. Ok pour les scoreurs sur les jeux. Jocelyne prépare les fiches de parties. Les panneaux des départements seront créés. Pour les récompenses des joueuses, les arbitres et officiels, Madeleine a commandé des paniers gourmets à GamVert de NEUVILLE. Madeleine a demandé des stylos au Crédit Mutuel pour mettre dans les sacs. Jean-Luc BRIEL nous donnera 15 sacs. Une personne du club d'OYONNAX veillera à la propreté des toilettes durant tout le week-end. L'apéritif d'honneur se déroulera le samedi à 18 heures. Pour l'instant, il y a 107 repas réservés pour le samedi midi, 86 réservations pour la paëlla du samedi soir et 104 repas pour le dimanche midi. Il n'y aura pas de passage de flambeau car le comité territorial Rhône Alpes n'a pas validé l'attribution pour 2019. Une nouvelle réunion se tiendra d'ici la fin du mois.
Transmettre les coordonnées de l'hôtel MELODY à Thomas GONTHIER.

POINT FINANCIER :

Madeleine nous fait part du solde des recettes et des dépenses. Le compte du Crédit Mutuel sera transféré de BOURG-EN-BRESSE à AMBERIEU-EN-BUGEY. Un livret partenaire sera ouvert. Le Crédit Mutuel nous enverra le nouveau logo. Nous referons des tampons car le n° de compte va changer. La chambre du samedi soir du Congrès n'est pas remboursée
Intitulés des comptes des secteurs à modifier comme suit : CD01 S1, CD01 S2, CD01 S3, CD01 S4

ARBITRAGE DE NOS CHAMPIONNATS & CONCOURS 2018 :

Georges a commencé à faire des démarches pour avoir des arbitres extérieurs pour nos Championnats départementaux. Une réunion sera organisée pour désigner les arbitres pour nos Championnats, mais ce n'est pas Georges MALLET qui la présidera, du fait qu'il ne veut pas convoquer Frédéric VANET à cette réunion. La Présidente lui a interdit de faire une réunion si tous les arbitres ne sont pas présents. Elle sera donc présidée par une autre personne, en présence de tous les arbitres de l'Ain et des membres de la Commission d'arbitrage.

INFOS & QUESTIONS DIVERSES :

1. Formation Gestion Concours aux dirigeants de nos clubs : Elle s'est déroulée au Comité le samedi 03 Février. Ont participé : 6 clubs du secteur 2 ; 2 clubs du secteur 4 ; 1 club du secteur 1 et 2 clubs du secteur 3. Il y avait beaucoup de monde le matin. La présence de moins de personnes l'après-midi a permis de mieux travailler. Cécile NICOD, Présidente du secteur 4 devra prévoir une formation décentralisée.
2. Championnats des Clubs Vétérans : les rencontres du 10 avril sont reportées au 17 avril. Un mail sera envoyé à tous les clubs concernés.
3. Supports licences : on en recommande 500 à SAOS Promo pétanque. Ils seront vendus aux clubs 0,40 euro l'unité.
4. Calendriers des Nationaux : nous venons de les recevoir. Ils seront donnés aux clubs par rapport à leur nombre de licenciés.

5. Montant des frais d'inscription des concours : voir le règlement reçu.
6. Coupe de France : une équipe engagée en CNC ou CRC ne peut pas participer au CDC pour la saison suivante.
7. Un modèle de médaille pour les diplômes d'honneur départementaux sera choisi par J.P. BRAVI et la présidente.
8. Erreur sur le calendrier, en page 8 « Manifestations départementales 2018 » : **les Championnats départementaux DOUBLETTES JEUNES se dérouleront les 07 & 08 avril à MONTREVEL**, et non les 28 & 29 avril à GEX.
9. Roselyne a diffusé à tous les membres du Comité le résultat de la rencontre de Coupe de France Pont-de-Vaux/Miribel. Elle demande qu'un mail lui soit envoyé regroupant toutes les modifications de dates des rencontres de Championnats des Clubs, avec copie à Gaby. Dès qu'un club connaît la date de sa rencontre de Coupe de France, il doit informer Roselyne, avec copie à tous les membres du Comité.
10. J.P. MARMONT : les 2 nouveaux membres du Comité se sont rendus chez GAMBETTA pour commander leur tenue. Pour la rencontre de Championnat des Clubs Burgienne/Fareins, les 2 clubs se sont arrangés.
11. Georges nous informe que Christelle LOBO DURAN a réussi l'épreuve écrite de l'examen d'arbitre départemental. Les membres du Comité sont d'accord pour lui payer son repas. Les horaires de début des Championnats 2019 seront modifiés : début à 8 heures (au lieu de 9 heures) le samedi ; reprise à 9 heures le dimanche (au lieu de 8h30). Il faut modifier le règlement intérieur du Comité suite à la modification des textes. Absence lors d'un Championnat : une sanction sera prise à l'encontre du joueur si le justificatif n'est pas transmis dans les 48 heures au délégué du Championnat, avec copie à la Présidente.
12. Agnès a pris contact avec Patrick GARREAU pour organiser une rencontre amicale interclubs avec le Rhône, aux Brosses, réservée aux handicapés.
13. Jean-Claude LACROIX nous informe que les frais de déplacement, pour les réunions de Ligue, sont à la charge du Comité. Il faut demander le pourquoi et faire part de notre mécontentement. A partir de mai 2019, il y aura des formations d'Educateurs. Il pourra assurer une formation BF1, qui sera faite avant l'examen de Ligue. S'il n'a pas de réponse de VALENCE, il demandera pour participer au National Jeunes de BOURG ST ANDEOL.
14. J.C. VEYRET : le lieu des rencontres de Championnats des Clubs Seniors 5^{ème} division est inversé : le 08 juillet, elles se dérouleront à OYONNAX (au lieu de BELLIGNAT) et le 16 septembre, elles se dérouleront à BELLIGNAT (au lieu d'OYONNAX). L'horaire de début de concours à 14 Heures doit être respecté. Il y a erreur sur le calendrier -> le concours à OYONNAX du 14 juin se déroulera en Doublettes VETERANS, et non en Doublettes SENIORS.
15. J.P. BRAVI : Le club de PONT-DE-VAUX n'a pas encore envoyé le résultat du concours Doublettes Vétérans du 25 janvier 2018 -> il devra payer une amende. Il y a erreur dans l'enregistrement des concours VETERANS dans Geslico -> ce n'est pas la bonne grille qui est appliquée. Il nous montre un modèle de boîtes plastique pour le dépôt des licences lors des Championnats, ce qui est une très bonne initiative. Les membres du Comité donnent leur accord pour en acheter 10.
16. Jocelyne : le tirage du Mini Marathon Féminin de dimanche prochain se fera jeudi 22 février à 14 Heures.

Prochaine réunion : Vendredi 23 Mars 2018 à 18 Heures

La Présidente,

La Secrétaire,

Annie DAVID

Jocelyne BOUVARD